

Évaux-les-Bains

Des Thermes romains à la cour de Combraille

3 km
 Difficulté : facile
 1h00
 464m
 395m

Ce circuit urbain vous entraînera sur les pas de la riche histoire de notre cité depuis l'époque où les romains ont bâti les thermes jusqu'à l'ouverture du Casino à l'aube du deuxième millénaire, en passant par les grandes heures moyenâgeuses.

This city tour will take you on a journey through the rich history of our city, from the time when the Romans built the thermal baths to the opening of the casino.

D Office de Tourisme d'Évaux-les-Bains.

- 1 Prendre à gauche face à la poste.
- 2 Emprunter la rue Darchis (sens interdit) et au croisement tourner à droite jusqu'à la mairie.
- 3 Après la mairie, prendre à gauche dans la ruelle, passer devant la maison à encorbellement puis revenir sur la place.
- 4 Sur la place prendre la ruelle de suite à droite. Au fond de celle-ci emprunter la rue Mondétour qui rejoint la Châtellenie. Puis faire le tour de la bâtisse par la droite et rejoindre la rue du Faubourg Monneix.
- 5 Au carrefour, place du marché prendre à droite la rue Notre-Dame qui mène tout droit à l'église.

- 6 Pénétrer dans le jardin public, côté cœur, le traverser et sortir par les marches. Traverser le carrefour sur la gauche et descendre pour longer le Parc aux Daims puis prendre en face le Chemin des Polonais.
- 7 À l'établissement thermal, remonter jusqu'à la résidence Les Sources puis descendre dans le parc, longer le court de tennis, monter jusqu'à la rue Jules César et l'emprunter à gauche.
- 8 Après le lotissement prendre à gauche le chemin des Fonds Trouvés, longer le parc des Daims puis bifurquer à droite, passer devant le clocher et rejoindre l'Office de Tourisme par la rue des Écoles.

Liaisons : Les Rochers de Bord,
 Les bois d'Évaux



Points d'intérêt

Maison à colombage et encorbellement : il s'agit d'une des maisons les plus anciennes d'Évaux-les-Bains.

Châtellenie : Evahon acquit le titre de Capitale de la Combraille en 1443 par le don de la baronnie à Louis de Bourbon, et fut le siège du Bailli, représentant de la justice Royale et des Administrations de robe et d'épée.

Place Armand Fourot : né en 1834 et mort en 1882, il a été maire d'Évaux-les-Bains, conseiller général et député de la Creuse. Il a beaucoup œuvré pour le projet du chemin de fer pour la ligne Paris-Ussel passant par le Viaduc Eiffel (ou Viaduc de la Tardes).

L'église et le jardin public : l'édification de l'abbatiale Saint Pierre - Saint Paul débuta au XI^e siècle sur les vestiges de l'église primitive dite de Saint Pierre et de l'Eglise de Notre-Dame. Le jardin attenant se situe sur l'emplacement du Forum.

Parc aux daims : créé en 1987 et propriété de la commune, il abrite selon les moments de 45 à 60 cervidés sur un terrain de 3 hectares.

Chemin des Polonais : en 1942, des officiers polonais séjournent à Évaux-les-Bains et participent au secours de l'incendie de l'église. En mémoire de cet événement, ils offrent à la commune l'icône de la Vierge de Czestochowa.

Complexe thermal : en 1720, Louis XV nomma un médecin - conseiller ordinaire des Eaux d'Évaux. La première société des Bains fut créée en 1831 et le bâtiment principal fut érigé 21 ans plus tard.

Site des Thermes romains : la construction des Thermes débuta en 40 avant Jésus Christ et l'établissement fut exploité jusqu'aux invasions barbares. Vers 260, un éboulement recouvrit le site pendant 1000 ans.



Église



Jardin public

Téléchargez ce parcours en scannant ce qr code >



Eau chaude

